

nous a dit que les mineurs recevaient tant la tonne ou par jour, et cela nous a paru raisonnable. Mais lorsque nous avons connu ce qu'ils touchaient dans l'année, il s'est trouvé que la somme était fort faible, insuffisante aux besoins de l'existence.

En terminant, j'invite notre division des recherches sur le combustible à étudier plus à fond la question d'approvisionner nos fourneaux à coke de houille canadienne.

M. GILLIS: Le ministre a-t-il quelque renseignement à nous communiquer au sujet de l'affirmation de l'honorable député de Lanark qui a dit que la houille de la Nouvelle-Ecosse n'entrerait pas sur le marché ontarien cette année?

L'hon. M. CRERAR: On me dit que l'affirmation n'est pas fondée, que le charbon de la Nouvelle-Ecosse sera distribué dans l'Ontario cette année.

M. GILLIS: L'honorable député de Lanark vient de dire qu'on avait été avisé qu'il n'y aurait pas de charbon de Nouvelle-Ecosse disponible cette année. Je possède un dossier sur le sujet, mais ayant déjà traité par deux fois la situation en Nouvelle-Ecosse, je ne tiens pas à ennuyer le ministre ni à retarder l'adoption de ses crédits. Si la demande pour le charbon est telle qu'il n'y aura pas de charbon néo-écossais disponible, c'est qu'il existe donc ici un marché pour un ou deux millions de tonnes de houille que les Provinces maritimes fournissaient auparavant. Le Gouvernement songe-t-il à une expansion de l'industrie de la houille en Nouvelle-Ecosse? Cette industrie est sur son déclin, je le répète. C'est la création d'industries nouvelles, je crois, qui pourrait résoudre les problèmes de cette province et j'espère que le ministre des Munitions et Approvisionnements, qui dépense des millions pour créer de nouvelles industries, pourra diriger une partie de ces fonds vers notre région. Les subventions et les dons charitables ne stabiliseront pas une industrie. Tant que le Gouvernement décidera d'aider par des subventions nous les favoriserons en demandant même de les étendre davantage, sans toutefois que nous voyons dans cette politique une solution permanente des problèmes de l'industrie minière provinciale.

(Le crédit est adopté.)

Division des mines et de la géologie:

145. Paiements relatifs au transport de la houille à des conditions qui pourra déterminer le gouverneur en conseil, \$4,000,000.

M. NEILL: Le crédit n'accuse aucune diminution?

[M. Whitman.]

L'hon. M. CRERAR: Au contraire, une augmentation.

(Le crédit est adopté.)

Division des terres, parcs et forêts:
146. Administration, \$20,920.

M. O'NEILL: C'est le moment, je crois, de formuler mes observations. On achevait récemment, en Alberta, une route qui relie deux des plus beaux parcs de l'Amérique septentrionale, celui de Jasper et celui de Banff. Les travaux de cette route et de celle de Big-Bend ont englouti des sommes considérables. Le tronçon de Big-Bend terminait la route transcanadienne dans l'Ouest. Plusieurs étaient d'avis dans l'Ouest que cette route attirerait un très grand nombre de touristes. Je lisais récemment dans un journal de l'Ouest que durant les six jours qui ont suivi l'ouverture de la route de Big-Bend il y est passé 2,000 automobiles. Dans une lettre que m'a adressée le secrétaire d'une chambre de commerce du centre de la Colombie-Britannique, le 21 juillet, il était dit qu'il passe maintenant sur cette route plus de 400 automobiles de touristes par jour.

Je mentionne ces détails pour en faire compliment au ministre. Je sais qu'il est en faveur des routes touristiques et je crois que dans le cas qui nous occupe il a fait preuve d'un sens pratique qu'a confirmé la circulation sur ces routes neuves. Le secrétaire de la chambre de commerce m'adressait en même temps copie d'une lettre d'un citoyen de Tacoma (Wash.), que je cite en partie:

L'automne dernier, deux couples, ma femme et moi-même, avons eu le plaisir de passer une partie de nos vacances au Canada, où nous avons prolongé notre séjour plus que nous ne nous y attendions. Si nous avons agi ainsi, c'est parce que la population et le pays se sont montrés à la hauteur de la publicité dont ils avaient été l'objet. Le gibier abondait, mais je tiens à vous assurer que nous avons évité tout abus et que nous avons immensément apprécié votre courtoisie. Nous sommes revenus avec la moitié du gibier à plumes que nous permettait la loi, sans que ce fût la faute du gibier ou des chasseurs; nous avons pensé que si nous en abattions trop nous finirions par les détruire totalement.

Je saisis l'occasion qui s'offre, monsieur le président, pour exprimer mon regret de voir la subvention accordée à Jack Miner réduite de \$1,500 au crédit n° 158. Je regrette que le Gouvernement ait trouvé nécessaire de réduire le crédit, car à mon sens, nous sous-estimons, au point de vue touristique, la valeur de nos amis les oiseaux.

Voici un autre passage de la lettre:

Nous avons eu aussi la malchance de subir un accident d'auto, dont personne n'était responsable, et nous avons constaté que le représentant de votre gendarmerie à cheval était fort courtois et désireux de nous rendre service le plus possible, afin que nous puissions poursuivre en sécurité notre voyage de retour.